



Commune de CHAUDFONTAINE

## **URBANISME**

### **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la société OEGIM SPRL ayant ses bureaux Rue Joseph Deflandre 160/1 à 4053 Embourg.

Le terrain concerné est situé **Avenue des Thermes, 124 C à 4050 Chaudfontaine** et cadastré **Division 1, section C numéro 194/2G2- 194/2E2**

Le projet est de type : **Démolition des bâtiments existants et construction d'un hangar à moduler** et présente les caractéristiques suivantes : Art. D.IV.40 les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional ;

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article **Art. D.IV.40** du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Commune de CHAUDFONTAINE, Service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire 14, 4053 Embourg

- Les lundis, mardis, mercredis ouvrables, de 8h à 12h ;
- Les jeudis ouvrables, de 13h à 17h ;
- Une permanence se tiendra les jeudis de 17h à 20h.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Madame TIXHON, secrétaire de l'Échevinat au 04/361.54.74.

**L'enquête publique est ouverte le 3 décembre 2018 et clôturée le 17 décembre 2018**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de CHAUDFONTAINE, service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 à 4053 Embourg ;
- par télécopie au numéro 04/361 55 40 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@chaudfontaine.be](mailto:urbanisme@chaudfontaine.be) ;
- remises à Madame TIXHON, dont le bureau se trouve à la Commune de Chaudfontaine, 1er étage, avenue du Centenaire, 14 à 4053 Embourg.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **Enquête publique – 18/027bis – Avenue des Thermes, 124 C à 4050 Chaudfontaine**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Madame TIXHON, secrétariat de l'Échevinat ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le à 11 heures à l'Administration Communale de Chaudfontaine, service de l'Urbanisme.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est l'agent communal dont le bureau se trouve à l'accueil du service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire, 4 à 4053 Embourg.